



**MRC DU HAUT-RICHELIEU**  
**Séance ordinaire**

**Mercredi, le 13 juin 2018**  
**19 h 30**  
**Ordre du jour**

---

- 19 h 30 Ouverture de la séance.
- Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts.
- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2018.
- PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 1.0 URBANISME**
- 1.1 Schéma d'aménagement et de développement**
- 1.1.1 Avis techniques**
- A) Municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu : Règlements 486-18 et 489-18.
- B) Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : Règlements 1655, 1663, 1667, 1668, 1669 et 1672.
- C) Municipalité d'Henryville : Règlement 59-2006-21.
- 1.1.2 Révision**
- A) Demande d'extension de délai pour le dépôt du premier projet de schéma d'aménagement et de développement de 3<sup>e</sup> génération (Échéance le 2 août 2018).
- 1.1.3 Urbanisme - Divers**
- A) Nouvelles orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire : Suivi de la consultation du MAMOT tenue le 31 mai 2018.
- 1.2 Plaine inondable**
- A) Zone d'intervention spéciale (ZIS) : Demande d'abrogation.
- 2.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
- 2.1 Montérégie Économique - Projet « Mesure du dynamisme entrepreneurial des MRC de la Montérégie » : Demande d'appui.
- 2.2 FLI : Octroi de prêt (FLI2018-47) (150 000\$).
- 3.0 FONCTIONNEMENT**
- 3.1 Finances**
- 3.1.1 Liste des comptes.
- 3.1.2 Mise à niveau du système téléphonique IP (9 828\$, taxes en sus) : Octroi de contrat.
- 3.1.3 Mutuelle des municipalités du Québec : Renouvellement du portefeuille d'assurances 2018-2019 (39 921,00\$, taxe incluse).
- 3.2 Divers**
- 3.2.1 Demandes d'appui
- A) MRC de Pontiac : Nouvelle règle pour les chasseurs non-résidents.
- B) MRC de Mékinac : Appui au maintien du Festival western de St-Tite.
- C) MRC de Montcalm : Date de confirmation de l'aide financière dans le cadre du Programme RénoRégion.
- D) L'Union des producteurs agricoles du Haut-Richelieu : Fardeau fiscal des agriculteurs.

**4.0 GESTION INTÉGRÉE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

4.1 Règlement 389 - Saint-Blaise-sur-Richelieu : Nomination d'une personne désignée (M. Richard Lecompte).

**5.0 COURS D'EAU**

5.1 Cours d'eau Grande décharge Mailloux - Lacolle, Saint-Cyprien-de-Napierville et Napierville : Entente intermunicipale avec la MRC des Jardins-de-Napierville.

5.2 Ruisseau aux Morpions, branche 43 - Sainte-Brigide-d'Iberville, Sainte-Sabine et Farnham : Entente intermunicipale avec la MRC Brome-Missisquoi.

5.3 Cours d'eau du Haut des terres de la concession Sud de la 2<sup>e</sup> Ligne - Municipalités de Saint-Blaise-sur-Richelieu, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et Saint-Valentin - Entérinement de factures et autorisation à répartir : Béton Laurier inc. 1 368,20\$ (15-035-028); Béton Laurier inc. 2 052,30\$; Frais d'administration 18,86\$ pour un total de 3 439,36\$.

5.4 Cours d'eau Chartier, branche 6 - Municipalité de Saint-Alexandre - Entérinement de factures et autorisation à répartir : Les Constructions M. Morin inc. 12 504,68\$; BMI experts-conseils (2017-102) 4 926,10\$; Les Constructions M. Morin inc. 2 276,50\$; Frais d'administration 97,52\$ pour un total de 19 804,80\$.

5.5 Cours d'eau Faddentown Ouest, branche 3 - Henryville et Noyan : Autorisation à procéder aux démarches nécessaires et nomination; Autorisation aux travaux; Octroi de contrat et autorisation aux signatures (Les Entreprises Réal Carreau inc. 23 750\$, taxes en sus).

5.6 Rivière du Sud, branches 56 et 64 - Henryville et Saint-Sébastien : Autorisation à procéder aux démarches nécessaires et nomination.

5.7 Petite rivière Bernier, 1<sup>er</sup> tributaire de la branche 7 - Saint-Jean-sur-Richelieu et Saint-Blaise-sur-Richelieu : Autorisation à procéder aux démarches nécessaires et nomination.

5.8 Nomination de la personne désignée pour exercer les pouvoirs prévus au deuxième alinéa de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales et l'application du règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau situés sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu pour la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu (M. Richard Lecompte).

**6.0 VARIA**

6.1 Dépôt des documents d'information et rapport des délégués.

**7.0 PÉRIODE DE QUESTIONS****8.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

N.B. Prochaine séance ordinaire des membres du Conseil de la MRC du Haut-Richelieu le mercredi 11 juillet 2018.